

Atelier de fabrication de concepts

Le concept de concept...ou quelques critères pour reconnaître un concept dans la rue et en faire bon usage

Qu'est-ce qu'un concept ? Et à quoi peut-il servir ? Les quelques lignes qui suivent ne prétendent pas répondre à ces questions, mais proposer quelques éléments d'orientation pour préparer les ateliers du programme doctoral. Ces éléments peuvent être critiqués à loisir par les autres enseignants CUSO et les doctorants lors desdits ateliers. Les deux premiers éléments concernent ce qui caractérise un concept dans les sciences humaines et sociales, les deux suivants son usage dans un travail de recherche dans ces mêmes disciplines.

1. Un concept est une catégorie de pensée qui vise à produire de la connaissance.

Il désigne généralement un état, une action ou un processus à partir de l'agencement d'une série d'informations et d'interprétations. La *désaffiliation*, par exemple, est un concept qui désigne un processus se rapportant aux relations entre individus et société. Il agence des informations sur cette relation (perte d'emploi / réduction du réseau de sociabilité) et une interprétation de ces informations (rupture des liens sociaux). Un concept ne désigne donc pas un *objet* (un bâtiment, une route) dans un but qui serait purement informatif.

2. Il s'agit d'une catégorie de pensée consolidée.

Autrement dit, un concept devient tel s'il a fait l'objet d'un travail de définition, de discussion scientifique au sein d'une ou plusieurs disciplines. Ce processus de consolidation est ce qui permet de distinguer un concept d'une notion (ce qui n'implique pas que le concept en question ne puisse pas rester en fin de compte très vague et polysémique). La *gentrification* (désignant le processus par lequel des résidents sont remplacés par d'autres, plus aisés, dans des logements réhabilités) est, pour cette raison (40 ans de travaux et de débats, en géographie notamment), un concept alors que le « malaise » ne l'est pas (mais peut le devenir).

3. Un concept est un objet transitionnel dans le travail de recherche.

Autrement dit, le concept est, d'une part, un instrument qui permet d'organiser le travail théorique, de sélectionner les investigations (a priori très nombreuses) sur lesquelles ouvrent votre sujet de recherche. C'est la partie amont de la transition. En aval, le concept est ce qui permet, d'autre part, d'organiser votre démarche de recherche, le choix des méthodes d'analyse et des « observables » (matériaux et données). Il doit donc fournir un moyen de traverser le monde de la théorie, de la méthodologie et de l'empirie.

4. Un concept sert à dégager un « plan d'immanence » (Deleuze et Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*).

Autrement dit, il permet de mettre au jour une surface sur laquelle peuvent apparaître ensemble et être associés des phénomènes que nous ne percevons pas a priori comme associés. Le concept d'espace public par exemple permet de saisir ensemble et d'associer des phénomènes apparemment hétérogènes parce que relatifs à des sphères sociales différentes (un espace physique ouvert, un régime juridique, des interactions communicationnelles).

Consignes pour la présentation orale et le texte de résumé

Le but de l'atelier est double : d'une part présenter un (ou éventuellement plusieurs) concept(s) qui pourra vous être utile pour votre travail de thèse et, d'autre part, faire une présentation qui soit en mesure de susciter une discussion durant le séminaire.

Il s'agit de procéder, d'une part, à une « archéologie » du concept en montrant comment il a été « consolidé » (voire, au contraire, déstructuré) par des débats en géographie et dans d'autres disciplines au fil du temps. Il s'agit, d'autre part, de montrer comment il pourrait fonctionner (ou fonctionne déjà) comme concept opératoire pour le travail méthodologique et empirique de votre recherche et de quelle manière il peut apporter une plus-value à la compréhension et à l'étude de votre sujet (il n'est par conséquent pas utile de présenter un concept uniquement en vue de le déconstruire).

Concrètement, cela signifie que votre **présentation orale** doit contenir les éléments suivants (à développer plus ou moins et à structurer comme vous le désirez) :

1. **contexte « d'utilisation » du concept** : rappel du projet de thèse ;
2. **motivations** relatives au choix du concept ;
3. **petit historique** du concept et « définitions » dans les disciplines concernées par le travail ;
4. **apport heuristique** du concept pour le travail en cours ;
5. **statut donné au concept** dans le cadre du travail (point de départ pour la réflexion, lié à un cadre théorique, utile pour mettre sur pied la procédure d'enquête, à utiliser dans l'interprétation des données recueillies sur le terrain, etc..) ;
6. le cas échéant : **des questions plus générales** liées au concept dans une perspective interdisciplinaire.

Le **texte** doit résumer sur 5 pages maximum votre propos. Il est à envoyer pour le **vendredi 11 Octobre** à Karine Duplan (karine.duplan@unine.ch) et Francisco Klauser (francisco.klauser@unine.ch), qui les diffuseront ensuite aux participantEs.

Le texte doit contenir une brève bibliographie et être accompagné d'un « **corpus** » (1-2 pages) contenant un choix raisonné de citations d'auteurs clé ayant élaboré, développé, critiqué, le ou les concepts choisi(s).

Conseils pratiques : N'en restez pas à une discussion purement théorique, mais montrez quelles sont les conséquences **méthodologiques** et en termes de choix du/des **terrain(s)** de l'usage d'un concept.